

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09175

Numéro SIREN : 379 455 231

Nom ou dénomination : HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 10191

Les comptes sont
à valider dans le
rapport de l'AGE.

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
Société par actions simplifiée au capital de 5 310 457 euros
9-11, allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense
379 455 231 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 22 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mars, au 9-11 allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense,

La société AREAS WORLDWIDE, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Philippe GUILLEMOT, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et affectation du résultat ;
- point sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce;
- renouvellement du mandat du Président et Administrateur ;
- nomination d'un Directeur Général Délégué ;
- renouvellement des mandats des commissaires aux comptes ;
- pouvoirs pour les formalités.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 septembre 2018, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée par l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018, soit une perte de **(12.329.622,44)** euros, en totalité en Report à nouveau.

Le solde après affectation du compte Report à nouveau serait donc de **12.329.622,44 €**.

L'Associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'aucune convention n'est à mentionner au registre des décisions au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de la fin du mandat de Président et Administrateur de Monsieur Yves LACHERET et de renouveler ses fonctions pour une durée indéterminée en conformité avec l'article 13 des Statuts.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique décide de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, Monsieur Charles BOUSSARD né le 25 décembre 1956 à Semur-en-Auxois, demeurant 67 rue Quincampoix 75003 Paris en qualité de Directeur Général Délégué de la Société pour une durée indéterminée en conformité avec l'article 14 des Statuts.

SIXIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la Société et décide de renouveler le mandat de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de la société KPMG AUDIT ID en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2024.

SEPTIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à la société Wolters Kluwer ou au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie de ces décisions, à l'effet d'effectuer tous dépôts, publications et formalités prescrits par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

AREAS WORLDWIDE

Représentée par Philippe GUILLEMOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe Guillemot', written over a circular stamp or seal.

Holding de Restauration Concédée

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 septembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2018)

A l'Associé unique
Holding de Restauration Concédée
9/11, allée de l'Arche
92032 Paris La Defense cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holding de Restauration Concédée relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Matthieu Moussy

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 9-11 Allée de l'Arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 7 9 4 5 5 2 3 1 0 1 1 7 1		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 30092018	N-1 30092017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	66 200 105	62 915 507	3 284 598	3 904 855
		Fonds commercial (1) AH	AI	1 200 000	801 035	398 964	398 964
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	65 000	4 671	60 328	19 523
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ	51 824 898	20 305 869	31 519 029	24 446 449
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	28 226 959	16 108 565	12 118 394	10 220 823
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	86 045 504	37 281 813	48 763 690	36 867 802
		Immobilisations en cours AV	AW	8 684 575	104 442	8 580 132	10 851 047
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	236 876 334	143 010 309	93 866 025	91 675 110
		Créances rattachées à des participations BB	BC	30 847		30 847	33 360
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG	4 492		4 492	4 492
		Autres immobilisations financières* BH	BI	28 975		28 975	28 055
TOTAL (II) BJ		BK	479 187 692	280 532 213	198 655 478	178 450 485	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	1 410 872		1 410 872	1 521 913
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	1 112 604		1 112 604	859 003
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	120		120	120
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	5 094 536	44 204	5 050 331	4 570 919
		Autres créances (3) BZ	CA	21 484 647	33 120	21 451 527	21 344 882
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
		CF	4 160 990		4 160 990	3 642 699	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	307 987		307 987	605 698	
	TOTAL (III) CJ	CK	33 571 758	77 324	33 494 433	32 545 235	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	512 759 450	280 609 538	232 149 912	210 995 721	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 310 457)	DA	5 310 457	5 310 457	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	47 284 151	123 645 950	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 871 209	2 871 209	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH		(46 855 352)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 329 622)	(29 506 446)	
	Subventions d'investissement	DJ	1 926 003	4 105	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	45 062 198	55 469 922	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	159 898	31 001 523	
	Provisions pour charges	DQ	5 004 435	4 584 491	
	TOTAL (III)	DR	5 164 333	35 586 014	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 209 034	266 053	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	139 103 651	74 997 232	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 049 371	17 462 194	
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 877 690	17 510 474	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	7 317 193	8 956 486	
	Autres dettes	EA	1 366 438	747 341	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	181 923 380	119 939 783		
Ecart de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	232 149 912	210 995 721		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	232 149 912	119 939 783	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 128 082	266 053		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	22 778 558	FB		FC	22 778 558	18 977 204	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	140 216 763	FH		FI	140 216 763	142 982 797	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	162 995 322	FK		FL	162 995 322	161 960 001	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	143 042	144 211	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 157 861	3 075 352	
	Autres produits (1) (11)					FQ	729 825	723 398	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	165 026 051	165 902 963
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 782 236	9 448 522	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(193 700)	(46 694)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	31 936 259	31 841 554	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	168 469	58 777	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	31 813 810	33 642 558	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 352 207	4 385 935	
	Salaires et traitements*					FY	41 100 582	41 973 918	
	Charges sociales (10)					FZ	14 910 911	14 968 217	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	15 286 695	13 286 799	
						GB			
						GC	5 310	55 634	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	415 977	702 122	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	16 837 770	15 592 297	
	Autres charges (12)					GF	167 416 529	165 909 643	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(2 390 478)	(6 679)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	255 835	2 831 563	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	47 507	12 703	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	30 790 417	90 145	
	Différences positives de change					GN	2 164	2 435	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	31 095 924	2 936 847	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	39 368 620	30 456 724	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 383 795	1 320 251	
	Différences négatives de change					GS	710	203	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	41 753 126	31 777 178	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									
						GV	(10 657 202)	(28 840 330)	
						GW	(13 047 680)	(28 847 010)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE				Néant ☐ *				
				Exercice N	Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	197 076	115 362		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	554 837	1 434 432		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	692 658	403 227		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 444 572	1 953 023		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	808 140	806 376		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	814 119	1 769 871		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	1 405 622	3 203 419		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 027 883	5 779 667		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 583 310)	(3 826 644)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(2 301 368)	(3 167 208)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	197 566 548	170 792 834		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	209 896 170	200 299 281		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(12 329 622)	(29 506 446)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	2 691 030	2 135 815	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	92 810	(59 818)	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	(744 725)	(174 349)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	236 716	2 702 138	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	2 211 316	1 291 782	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		400 000	
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	483 076	677 226	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	SUR OPERATION DE GESTION							
	- Sinistre				1 456		71 187	
- Mali de liquidation SAREB				2 088				
- Amendes et pénalités				225 985				
- Rupture de contrat Architecte				25 000				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		
ACHATS DE MARCHANDISES				6 802				
ACHATS DE MATIERES PREMIERES								
Achats de matières premières et fourniture				(5 176)				

ANNEXE DES COMPTES

SOCIÉTÉ	H.R.C
----------------	--------------

Forme juridique	SAS
------------------------	------------

Adresse du siège social	9 -11 Allée de l'Arche 92032 Paris la Défense Cedex
--------------------------------	--

Exercice traité clos le	30 septembre 2018
--------------------------------	--------------------------

Exercice précédent clos le	30 septembre 2017
-----------------------------------	--------------------------

Nbre de mois (exercice traité)	12
---------------------------------------	-----------

H.R.C

SAS

9 -11 Allée de l'Arche
92032 Paris la Défense Cedex

Comptes annuels au 30 septembre 2018

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Au 30 septembre 2018,

Le total du bilan s'élève à	:	232 149 912,51 euros
-----------------------------	---	----------------------

Le compte de résultat dégage une perte de	:	-12 329 622,44 euros
---	---	----------------------

L'exercice écoulé a une durée de	:	12 mois
----------------------------------	---	---------

L'exercice précédent avait une durée de	:	12 mois
---	---	---------

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Note	Informations	P	N/P	N/A
1	Faits caractéristiques de l'exercice	X		
2	Principes, règles et méthodes comptables	X		
	Notes sur le bilan			
3	Etat de l'actif immobilisé	X		
4	Etat des amortissements	X		
5	Frais d'établissement			
6	Fonds commercial			
7	Stocks	X		
8	Tableau des échéances des créances et dettes	X		
9	Montants des créances et dettes représentés par des effets de commerce			
10	Produits à recevoir et charges à payer	X		
11	Comptes de régularisation - actif et passif	X		
12	Composition du capital social	X		
13	Tableau de variation des capitaux propres	X		
14	Situations fiscales latente et différée	X		
15	Etat des provisions inscrites au bilan	X		
	Notes sur le compte de résultat			
16	Ventilation du chiffre d'affaires	X		
17	Résultat sur cessions courantes d'immobilisations	X		
18	Impôts sur les bénéfices			
	a - ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X		
	b - crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	X		
	Autres informations			
19	Effectif moyen	X		
20	Charges et produits exceptionnels	X		
21	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat	X		
22	Avantages, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	X		
23	Engagements financiers donnés et reçus	X		
24	Dettes garanties par des suretés réelles			
25	Droit individuel à la formation			
26	Evénements post clôture	X		
27	Liste des filiales et participations	X		

P : Information produite
 N/P : Information non produite car non significative
 N/A : Information non produite car non applicable

Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La fusion par voie d'absorption de la Société de Restauration et d'Hôtellerie de l'Aire du Jura (S.R.H.A.J) avec effet rétroactif au 1er octobre 2017 a été acté par la décision de l'associé unique en date du 1er février 2018.

L'Actif net de la société S.R.H.A.J étant 294 740,44 € et la valeur nette comptable de ses titres dans les livres de H.R.C étant de 259 740,44 €, la réalisation de la fusion a fait apparaître un boni de fusion, à hauteur de la différence, soit 35 055,58 € comptabilisé en résultat financier.

La fusion par voie d'absorption de la Société de Restauration et d'Hôtellerie Vitré Mondevert Bretagne (S.R.H.V.M.B) avec effet rétroactif au 1er octobre 2017 a été acté par la décision de l'associé unique en date du 1er février 2018.

L'Actif net de la société S.R.H.V.M.B étant 377 818,61€ et la valeur nette comptable de ses titres dans les livres de HRC étant de 377 849,24 €, la réalisation de la fusion a fait apparaître un mali de fusion, à hauteur de la différence, soit - 30,63 € comptabilisé en résultat financier.

La fusion par voie d'absorption de la Société d'Hôtellerie et de Restauration de la Haute Marne (S.H.R.H.M) avec effet rétroactif au 1er octobre 2017 a été acté par la décision de l'associé unique en date du 1er février 2018.

L'Actif net de la société S.H.R.H.M étant 429 318,14 € et la valeur nette comptable de ses titres dans les livres de HRC étant de 429 348,38 €, la réalisation de la fusion a fait apparaître un mali de fusion, à hauteur de la différence, soit - 30,24 € comptabilisé en résultat financier.

H.R.C a acquis la totalité des titres de la Société de Restauration de l'Aire de Mionnay (SRAM) détenus par les actionnaires minoritaires extérieurs au Groupe, en date du 05 juin 2018 portant sa participation de 44,99% à 100%.

H.R.C a procédé à une augmentation du Capital de la société Restaurants et Sites par apport en numéraire de 42 532 800 € se traduisant par l'émission de 2 658 300 actions nouvelles de 16 €, immédiatement suivi par une réduction de Capital d'un montant de 42 532 800 € par apurement du Report à nouveau débiteur.

Cette diminution de Capital a été réalisé par voie d'annulation des 2 658 300 actions nouvellement émises.

Les contrats de Mionnay et Maison Dieu (à échéance au 31/12/2017) ont été renouvelés suite au gain des appels d'offres.

le contrat de Ressons Est à échéance au 31/12/2017 a été prolongé jusqu'au 31/12/2018.

Les contrats d'Isle d'Abeau, Chambéry, Verdun, Vittel et Jura ont pris fin au 31/12/2017.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2018 sont établis conformément au Plan Comptable Général et selon les principes comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les principes retenus ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques aux années précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan.

METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles**

La valeur des marques n'est pas amortie. Elle fera l'objet d'une dépréciation dans le cas où leur valeur d'utilité viendrait à être inférieure à leur valeur nette comptable.

Les autres biens incorporels sont amortis linéairement sur les durées suivantes

- Droit à concession : Durée de la concession
- Logiciels : 2 à 4 ans
- Licences : 5 ans
-

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition ne sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en charge de l'exercice. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Si cette durée excède la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de la concession.

En vertu des dispositions contractuelles, les biens peuvent faire l'objet d'un amortissement des valeurs brutes sous déduction de leur valeur de reprise à l'échéance des contrats de concessions.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- Constructions : 20 ans
- Matériel et outillage : 2 à 10 ans
- Installations générales & agencements : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau & mobilier : 4 à 10 ans

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'utilité des participations et donne lieu si nécessaire à la constitution d'une provision pour dépréciation.

La méthode utilisée pour la détermination de la valeur d'utilité des participations fait référence à la quote-part de situation nette détenue ou à l'application de critères de valorisation financière des activités du groupe basés sur les résultats et les cash flows libres futures actualisés.

En complément, dès lors que la situation nette est négative, une provision pour risque financier est comptabilisée dans la limite de la différence entre la situation nette négative et la valorisation de l'entité filiale déterminée par un multiple de l' E.B.E.

- **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la méthode dite PMP pour les sorties de stocks.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour charges est enregistrée au bilan de la société au titre des engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) et de médailles du travail (Mdt). Ces provisions sont évaluées selon une méthode actuarielle (méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière (« Projected Unit Credit Method »), en conformité avec la recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n° 1.23 et la recommandation n° 2003-R.02 de l'Autorité des Normes Comptables et de l'avis n°2004-05 du 25 mars 2004 de l'Autorité des Normes Comptables.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux applicables et en vigueur à la date de la clôture. Ces provisions ont été calculées plus particulièrement sur la base d'un taux d'actualisation net de 1,50 % et, pour les IFC, d'un âge de départ en retraite de 62 à 64 ans et d'un mode de départ volontaire.

La provision enregistrée au bilan de la société au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail s'élève à 3 210 808 Euros au 30 septembre 2018.

INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour son assujettissement à l'impôt sur les sociétés à compter du 1^{er} octobre 2006 en vertu des articles 206-3 et 239 du CGI.

A compter du 1^{er} octobre 2006, le résultat de la société est intégré fiscalement dans les comptes de la société ELIOR 9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex, visée à l'article 223A du CGI.

La société supporte l'impôt sur son propre résultat fiscal comme si elle avait été imposée distinctement.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société :

ELIOR
9-11 Allée de L'Arche
92032 – PARIS LA DEFENSE CEDEX
SIRET : 408 168 003 00015

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir. poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Diminution Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 234 760	245 286	-554	-14 385	67 465 106
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	66 034 760	245 286	-554	-14 385	66 265 106
Fonds commercial	1 200 000				1 200 000
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances, acptes/immo. incorporelles	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 333 258	44 824 523	-8 246 545	-39 129 298	174 781 937
Terrains	0				0
Constructions	50 838 567	11 768 726	-667	-10 781 728	51 824 899
Instal. tech., outillage et mat. industriel	30 955 210	5 466 681		-8 194 932	28 226 959
Matériel de transport	30 754			-4 221	26 533
Autres immobilisations corporelles	84 333 298	21 210 249		-19 524 576	86 018 971
Immobilisations en cours	11 175 429	6 378 867	-8 245 879	-623 842	8 684 575
Avances, acptes/immob. corporelles	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	196 093 855	42 605 705	0	-1 758 910	236 940 650
Participations	196 027 947	42 570 483		-1 722 095	236 876 335
Créances rattachées à des participations	33 360	30 848		-33 360	30 848
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts	4 492				4 492
Autres immobilisations financières	28 056	4 374		-3 455	28 975
TOTAL GENERAL	440 661 873	87 675 514	-8 247 099	-40 902 593	479 187 693

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Fusion Transfert	Diminutions Reprises	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 101 351	321 838	58 929	11 939	58 470 179
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	58 101 351	321 838	58 929	11 939	58 470 179
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 424 927	15 176 752	2 465 454	38 370 885	73 696 248
Terrains	0				0
Constructions	26 392 117	3 950 463	745 016	10 781 728	20 305 869
Installations techniques, outillage et matériel	20 703 787	3 041 595	530 898	8 167 714	16 108 565
Matériel de transport	29 627	1 126		4 221	26 533
Autres immobilisations corporelles	47 299 396	8 183 567	1 189 540	19 417 223	37 255 280
Immobilisations en cours	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	104 352 836	39 297 582	0	640 109	143 010 309
Participations	104 352 836	39 297 582		640 109	143 010 309
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL GENERAL	256 879 114	54 796 172	2 524 382	39 022 933	275 176 736

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE

- calculées selon le mode linéaire	15 498 589	- au résultat d'exploitation	15 286 695
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	211 894
TOTAL	15 498 589	TOTAL	15 498 589

Dans ce tableau ne figurent que les amortissements de la période et les provisions pour dépréciation des immobilisations financières.

Des dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisées à hauteur de 23 206 €

Les dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 5 355 478 € au 30/09/2018.

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Frais de constitution	<i>NEANT</i>		
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Note 6

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Fonds commerciaux achetés sans protection juridique :	1 200 000	398 964	
- Mali de Fusion			
-			
Fonds commerciaux achetés avec protection juridique :			
-			
-			
Fonds commerciaux reçus en apport :			
-			
-			
TOTAL	1 200 000	398 964	

Note 7

STOCKS

ELEMENTS	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	1 410 873		1 410 873
Marchandises	1 112 604		1 112 604
TOTAL	2 523 477	0	2 523 477

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations	30 848	30 848	
Prêts	4 492	0	4 492
Autres immobilisations financières	28 975	28 975	
Clients douteux ou litigieux	29 147	29 147	
Autres créances clients	5 065 389	5 065 389	
Personnel et comptes rattachés	51 834	51 834	
Sécurité sociale et organismes sociaux		0	
Etat : impôts sur les bénéfices	14 702 144	14 702 144	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 258 894	3 258 894	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 479 572	1 479 572	
Etat : créances diverses	299 935	299 935	
Groupe et associés	600 619	600 619	
Débiteurs divers	1 091 650	1 091 650	
Charges constatées d'avance	307 987	307 987	
TOTAL GENERAL	26 951 486	26 946 994	4 492

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	plus d' 1 an, 5ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	1 209 035	1 209 035		
Emprunts et dettes financières divers	42	42		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 049 371	17 049 371		
Personnel et comptes rattachés	10 598 232	10 598 232		
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 506 072	2 506 072		
Etat : impôts sur les bénéfices		0		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	734 711	734 711		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	2 038 677	2 038 677		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 317 194	7 317 194		
Groupe et associés	139 103 609	139 103 609		
Autres dettes	1 366 439	1 366 439		
Produits constatés d'avance		0		
TOTAL GENERAL	181 923 380	181 923 380	0	0

MONTANTS DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

POSTES DU BILAN CONCERNES	CREANCES	DETTES
Créances clients et comptes rattachés	NEANT	
TOTAL EFFETS A RECEVOIR		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A PAYER		

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 830 806
Autres créances	3 145 136
TOTAL	4 975 942

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	80 994
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 332 136
Dettes fiscales et sociales	10 478 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 833 555
Autres dettes	27 083
TOTAL	26 752 691

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	307 987	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	307 987	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
Parts sociales	246 998	2 658 300	2 658 300	21,50
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
TOTAL	246 998	2 658 300	2 658 300	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE CONCERNEE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	A la clôture de l'exercice
Capital social	5 310 457			5 310 457
Primes liées au capital	123 645 950	-76 361 799		47 284 152
Réserves	2 871 209			2 871 209
Report à nouveau	-46 855 352	46 855 352		0
Résultat de l'exercice	-29 506 447	29 506 447	-12 329 622	-12 329 622
Subventions d'investissement	4 106		-1 921 898	1 926 003
Provisions réglementées	0			0
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	55 469 923	0	-14 251 520	45 062 199

Dividendes distribués au cours de l'exercice :

0

Résultat de l'exercice précédent pris en compte par l'associé :

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
Provisions réglementées	
Autres produits non taxables temporairement	
TOTAL ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (1)	0
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Autres charges non déductibles temporairement (à détailler):	5 117 929
Contribution Sociale de Solidarité	178 535
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	4 939 394
TOTAL ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (2)	5 117 929
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (1) - (2)	-5 117 929
Déficits fiscaux reportables	15 913 629
Moins-values à long terme	143 010 309
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	158 923 938

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations Apports	Fusion Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES (1)						0
Provisions pour litiges	211 106	38 094		37 967	51 334	159 899
Provisions pour garanties clients	0					0
Provisions pertes marchés à terme	0					0
Provisions pour amendes et pénalités	0					0
Provisions pour pertes de change	0					0
Provisions pensions, obligations similaires.	3 268 729	448 921	12 805	519 647		3 210 808
Provisions pour impôts	0					0
Provisions pour renouvellement immo.	0					0
Provisions pour grosses réparations	0					0
Provisions charges s/congés à payer	0					0
Autres provisions pour risques et charges (1)	32 106 180	639 286		30 874 465	77 374	1 793 627
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35 586 015	1 126 301	12 805	31 432 079	128 708	5 164 334
Provisions pour dépréciation des immo. incorporelles	4 810 065	450 000		9 029		5 251 036
Provisions pour dépréciation des immo. corporelles	522 207	104 442		522 207		104 442
Provisions pour dépréciation des titres de participation	104 352 836	39 297 582	-640 109			143 010 309
Provisions pour dépréciation des autres immo. financ.	0					0
Provisions pour dépréciation des stocks	0					0
Provisions pour dépréciation des comptes clients	97 323	5 310	158	58 586		44 205
Autres provisions pour dépréciation	40 370			7 250		33 120
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	109 822 800	39 857 334	-639 951	597 073	0	148 443 112
TOTAL GENERAL	145 408 815	40 983 636	-627 146	32 029 152	128 708	153 607 445
Dotations et reprises d'exploitation		421 287		623 451	51 334	
Dotations et reprises financières		39 368 620		30 790 417		
Dotations et reprises exceptionnelles		1 193 729		615 284	77 374	
TOTAL DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS		40 983 636		32 029 152	128 708	

(1) Dont en fin d'exercice provision pour démolition (1 573 509 €) et provision pour désamiantage (220 118 €).

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
Restauration	123 385 112	122 581 686
Boutique	21 087 401	17 785 488
Hebergement	4 006 481	5 104 526
Autres ventes	96 979	53 167
Commissions	6 560 955	6 042 032
Ventes annexes	1 707 159	1 308 790
Autres	6 151 235	9 084 313
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	162 995 322	161 960 002

VENTILATION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
Chiffre d'affaires réalisé en France	162 995 322	161 960 002
Chiffre d'affaires réalisé à l'exportation		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	162 995 322	161 960 002

PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

Les plus et moins-values de l'exercice sur cessions courantes d'immobilisations corporelles, classées dans le résultat exceptionnel, s'élèvent à : 9 591,24 €

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

NATURE DU RESULTAT	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
Résultat courant	-13 047 680		-13 047 680	-28 847 010
Résultat exceptionnel	-1 583 311		-1 583 311	-3 826 644
Impact Credit impôt (Produit à recevoir)		760 557	-760 557	83 394
Impact participation des balances N-1		0	0	0
Impact Déficit antérieur			0	0
Impact Crédit d'impôt Mécenat		-252	252	240 000
Impact Crédit d'impôt Apprentissage		-9 200	9 200	3 333
Impact Crédit d'impôt Compétivité Emploi		-3 052 474	3 052 474	2 840 481
Impact Déficit fiscal de la société tupée			0	0
Impact Contribution additionnelle 3,3%			0	0
Impact imputation intérêts différés des exercices			0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	-14 630 991	-2 301 369	-12 329 622	-29 506 446

Le taux d'imposition est de 33,33%

UTILISATION DU CICE

L'entreprise a utilisé le CICE conformément à l'article 244 quater c du CGI pour notamment :

Assurer et développer son activité par le renforcement de l'attractivité de la qualité de l'offre produits et de services aux clients et la proposition d'une offre tarifaire compétitive ; mais également, pérenniser l'emploi des contrats opérés, soutenir son effort de formation professionnelle (*) et enfin contribuer au maintien des marges d'exploitation et à la consolidation du fonds de roulement de l'entreprise.

Renforcer sa compétitivité afin de développer son portefeuille d'activités et de contrats, soutenir l'effort d'investissements et de développement de nouveaux concepts.

(*) « notamment en développant le recours aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein de ses équipes » .

Note 19

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

CATEGORIE	EXERCICE N			EXERCICE N-1 Total
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	
Cadres	49		49	58
Employés et agents de maîtrise	1 837		1 837	1 908
Ouvriers			0	0
TOTAL EFFECTIF MOYEN	1 886	0	1 886	1 967

Note 20

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	197 026	115 363
- Cession immobilisations	462 858	1 421 792
- QP de subvention virée au compte de résultat	91 980	12 641
- Reprise provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	692 658	403 228
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 444 522	1 953 023

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	808 141	806 376
- Cession immobilisations	500 717	1 414 426
- Dotation provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	1 719 025	3 558 865
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 027 883	5 779 667

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN ET DE COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	93 863 849	2 176
Créances rattachées à des participations	0	30 848
Autres titres immobilisés		
Prêts	2 316	
Autres immobilisations financières		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	93 866 165	33 023
Clients et divers	45 140	3 311
Autres créances		
Autres créances (Groupes et associés)	600 619	
Disponibilités		
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES	645 759	3 311
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	139 103 609	
TOTAL DETTES FINANCIERES	139 103 609	0
Dettes fournisseurs	459	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	459	0
Produits financiers (1)	236 716	42 576
Charges financières (2)	2 211 317	121 696
TOTAL RESULTAT FINANCIER (1) - (2)	-1 974 601	-79 120

AVANTAGES, CREDITS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

ENGAGEMENTS DONNES	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Cautions sur marchés						0
Autres avals et cautions						0
Effets escomptés et non échus						0
Passifs des filiales sous forme de SNC						0
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées (1)						0
Autres engagements donnés (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS RECUS	ACCORDES PAR					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Avals, cautions et garanties					6 415 250	6 415 250
Autres engagements reçus (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0	0	6 415 250	6 415 250

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPRR sur l'aire de Gevrey Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires des Landes Nord, de Poitou Charente Nord, de Frontonnais Nord et de Saint Rambert Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement APPR sur les aires de la Chaponne, de Lyon Dagneux, de la Ferté, de St Ambreuil, de Besançon Marchaux, de Toul Dommartin et de Chateauvillain.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement SANEF sur les aires d'Assevillers Est et Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Mac Donald's sur les aires où se situent un restaurant aux enseignes du bénéficiaire.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPN sur l'aire de Vironvay Nord, de Bosgouet Sud et de Bolleville.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SANEF sur l'aire d'Urvillers.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ESSO sur l'aire de Gevrey Est.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Cofiroute sur les aires de Bourges Marmagne, de Poitiers Chincé, de Ferté Saint Aubin, de St Denis d'Orques, d'Orléans Gidy, de Chatellerault Antran, de Bourges St Thorette, de Blois Ménard, de Sargues Le mans Sud, de Limours Janvry, de Orléans Saran et de Brou Dampierre.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires de Tavel Nord, de St Rambert d'Albon Est, de St Léger Ouest et de Haut Forez Sud.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat APPR sur les aires du Poulet de Bresse, des Chères Est et Ouest, de Gevrey Est, de Bourg Jasseron et du Jura.

Note 24

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS REELLES

POSTE DU BILAN CONCERNE	Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles	NEANT	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes non financières		
TOTAL		

Note 25

DIF "DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION"

A compter du 1er janvier 2015, le dispositif du DIF a été remplacé par celui du CPF "Compte Personnel Formation". Les droits des salariés seront transférés à leur initiative sur leur CPF.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex.
				Brute	Nette					
I - Renseignements détaillés (Titres représentant plus de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)										
ACTAIR SAS	80 000	2 402 621	99,88%	34 376 200	34 376 200			317 608	1 806 797	
RESTAURANTS ET SITES SAS	4 336 000	4 407 920	100,00%	141 279 383	5 625 000			11 944 285	-2 179 731	
ELIOR CONCESSIONS GARES SAS	2 831 112	-19 529 168	100,00%	51 879 749	51 879 749			182 376 695	-28 499 261	
SLRH SAS	625 000	594 612	100,00%	2 582 500	531 300			1 974 985	-115 210	
SPAM SA	40 000	132 825	100,00%	345 064	132 825			419 462	-34 856	224 988
ELIOR ORLY SUD SNC	375 000	212 130	99,60%	6 333 487	1 241 000			16 785 558	232 488	
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
II - Renseignements globaux (Titres représentant moins de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales non reprises au paragraphe I										
B - Participations non reprises au paragraphe I										
C - Participations (Moins de 10 % du capital détenu par la société)										
				77 775	77 775			13 715 706	99 894	0
				1 494	1 494			9 289 399	-248 360	0
				681	681			2 719 208	19 135 047	33 360
TOTAL GENERAL				236 876 334	93 866 025	0	0	239 542 906	-9 803 192	258 348